

opinions Mardi 13 novembre 2012

Pierre Maudet veut plus de prisons... quelle triste ambition!

Par Maria Roth-Bernasconi

Maria Roth-Bernasconi, conseillère nationale (PS/GE), s'étonne de la vision du conseiller d'Etat genevois en matière de traitement de la délinquance

Construire plus de prisons: telle est l'ambition du plus jeune conseiller d'Etat de mon canton ([LT du 30.10.2012](#)). Certes, Pierre Maudet insiste aussi sur la nécessité d'accompagner la population criminelle et de développer des peines alternatives. Mais son grand projet reste de «doter le canton de Genève de capacités carcérales» supplémentaires.

La prison en guise de vision? De mon temps, comme on dit, nous rêvions d'autres horizons, faits de justice, de paix et de ce genre de choses. Un idéal, bien sûr, mais indispensable, je crois, à guider l'action politique, à attiser le pragmatisme. Le réalisme est d'ailleurs dans le camp des jeunes de gauche – minoritaire – que nous étions alors: au Grand Conseil genevois, il y a plus de vingt ans, nous prévenions que les mesures d'économies dans le social et la santé déboucheraient sur un besoin accru en forces policières. Las, nous y sommes! Un glissement de l'Etat social vers l'Etat pénal qu'a mis en évidence le sociologue Loïc Wacquant.

Loin de moi l'idée qu'il est possible de se passer de répression. La sécurité est un besoin humain fondamental et une tâche essentielle de l'Etat. Pour l'assurer, nous devons – entre autres – réprimer les délits de manière juste, sensée et applicable. La prison fait partie de l'arsenal des moyens de répression. Encore faut-il en faire usage avec modération: prévoir des peines proportionnelles à l'infraction (donc fermes envers le crime organisé et la criminalité économique) et le plus possible orientées vers la réinsertion.

Et surtout, il nous faut réduire la surpopulation carcérale, paroxystique et ingérable à la prison de Champ-Dollon. Le problème n'est pas tant le «manque de places de prison», évoqué par M. Maudet comme on parlerait du manque de places de crèche... Non, il s'agit surtout de réduire les effectifs. D'abord, en évitant la prison dans certaines situations. Pour la grande majorité des détenus qui ne sont pas dangereux, il s'agit de développer d'autres formes de sanctions (communauté thérapeutique, travaux d'intérêt général, bracelet électronique, etc.). Selon Christian-Nils Robert, professeur honoraire à l'Université de Genève, il faut aussi remettre en question le recours à la détention provisoire – spécialité de Champ-Dollon.

C'est du reste en préventive que culmine la surreprésentation carcérale des personnes migrantes. Une surreprésentation évoquée par M. Maudet, qui rappelle «la réalité des chiffres». N'aurait-il aucune influence sur celle-ci? «70% des personnes qui remplissent les prisons genevoises sont sans domicile connu en Suisse ou sans titre de séjour valable», poursuit-il. Au plan national, la proportion d'étrangers parmi les détenus atteint 71,4% (LT du 6.11.2012). Pour réduire les effectifs carcéraux, il est donc urgent de favoriser activement et concrètement l'intégration des personnes migrantes dans un pays qui – depuis sept ans – érige la clandestinité en infraction pénale. Ce n'est, hélas, pas dans ce sens que va le parlement fédéral...

Au niveau cantonal, M. Maudet, tout comme son homologue vaudoise – affiche sa volonté d'enfermer

plus de délinquants, surtout de petits dealers, et plus longtemps. Or, comme le dit la réalisatrice française Stéphane Mercurio, «l'augmentation massive des incarcérations est une façon commode de répondre à la crise économique et sociale, de rassurer la population, non sans démagogie» (Le Courrier du 30.10.2012). La tolérance zéro en la matière tient donc du mythe populiste – et un brin électoraliste – qui prétend guérir le mal à coups de sparadraps!

Pour réduire la surpopulation carcérale, il est assurément plus efficace d'agir sur les causes du mal que sont la criminalité et l'insécurité. Ce qui implique de remédier à l'insécurité sociale, de l'emploi et existentielle, qui sont à la source de tant de délits, en construisant une école plus inclusive, un monde du travail plus humain, une société plus conviviale, plus solidaire et plus «reliée».

Pour celles et ceux qui se retrouveront malgré tout derrière les barreaux, il est tout aussi important de construire une autre prison, alternative au milieu carcéral vain, destructeur et souvent contre-productif (si l'on pense au taux de récidive) que nous connaissons aujourd'hui. Construisons une autre prison et, surtout, une autre société plutôt que «bêtement» des prisons!

LE TEMPS © 2013 Le Temps SA